

Objet : « Bien-être au naturel » - Partenariat Année 2017

La Présidente expose :

L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme provençale - Bureau d'accueil touristique de Montbrun-les-Bains, organise la journée « *bien-être au naturel* » qui est devenue un rendez-vous incontournable apprécié tant par les visiteurs que par la population locale.

Cette manifestation valorise un patrimoine naturel et culturel original et préservé ainsi que des savoir-faire spécifiques et identitaires. Elle participe pleinement au positionnement du Parc naturel régional comme destination éco touristique de référence.

Elle met en évidence l'identité du Pays de Montbrun-les-Bains et des Baronnies provençales au travers du bien-être (thermalisme) et des plantes aromatiques et médicinales.

L'Office de Tourisme du Pays de Montbrun-les-Bains a développé depuis quelques années le volet « éco produits, éco construction et éco-matériaux » et pour ce faire, un partenariat a été instauré avec le Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables (CEDER) de Nyons et de nombreux prestataires locaux sont associés.

Pour cette nouvelle édition qui se déroulera le 3 septembre 2017, l'Office de Tourisme souhaite approfondir davantage sa démarche vers la réalisation d'une « éco-manifestation » et sollicite le Parc naturel régional des Baronnies provençales pour un soutien financier de 1 500 €, destiné à la mise en place d'animations (sorties nature sur les plantes, animations éducatives liées au développement durable, conférences).

La Présidente propose :

- * de prendre en charge le financement de la mise en place d'animations (sorties nature sur les plantes, animations éducatives liées au développement durable, conférences) à hauteur de 1 000 € maximum
- * d'assurer la tenue d'un stand du Parc lors de cette journée, animé conjointement par le personnel du Parc et le Vice-président au Tourisme pour des charges afférentes s'élevant à 500 € maximum

Cet accord sera formalisé par une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de Montbrun les Bains.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge la mise en place d'animations à hauteur de 1 000 € maximum et de tenir un stand du Parc lors de cette manifestation
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ